

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan régional d'aides aux communes Pose de la première pierre école Bellemène Saint-Paul

VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2018

Ce vendredi 21 septembre 2018, Didier ROBERT, Président de la Région, et Joseph SINIMALE, Maire de Saint-Paul ont posé la première pierre de l'école de Bellemène Saint-Paul. Le coût du projet de restructuration de cette école est de 6 542 000 € HT, subventionné à hauteur de 50% par la Région Réunion, soit plus de 3,2 millions d'euros.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des aides accordées aux 24 communes. **Une enveloppe de 300 Millions d'euros sur 6 ans, permet de porter la 2ème génération du Plan de Régional d'Aides aux Communes.** La Région entend ainsi répondre aux besoins des Réunionnais et accompagner l'ensemble des collectivités locales dans la réalisation et la modernisation de leurs équipements de proximité. L'objectif est double : construire rénover des équipements sportifs, culturels, des écoles ou encore des logements d'une part, et dynamiser l'activité économique grâce à une forte commande publique en direction des petites et moyennes entreprises d'autre part.

La construction de l'école de Bellemène a été financée à 50% par les fonds régionaux issus du Plan régional de relance pour un montant de 3 226 000 euros.

Cette opération permettra :

- La création de nouvelles salles de classe
- La sécurisation et l'amélioration de l'accessibilité générale du site
- L'amélioration du parcours des enfants de maternelle entre leurs classes et le réfectoire,
- La création de nouveaux locaux annexes et de nouveaux sanitaires
- La création d'une salle de motricité
- La mise en conformité des bâtiments pour une meilleure accessibilité des personnes en situation de handicap
- L'amélioration des normes de sécurité contre les risques d'incendie et de panique.

Le service communication

